



Syndicat Mixte des Transports des Alpes-Maritimes [ SYMITAM ] (Siren : 250602174)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Nice
Arrondissement	Nice
Département	Alpes-Maritimes
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	20/04/2005
Date d'effet	20/04/2005

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Christian ESTROSI

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	208 Route de Grenoble
Numéro et libellé dans la voie	Immeuble SPACE A
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	06200 Nice
Téléphone	04 93 18 37 96
Fax	04 93 18 37 99
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	1 060 323
Densité moyenne	331,42

## Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
06	CA de la Riviera Française (240600551)	CA
06	CA de Sophia Antipolis (240600585)	CA
06	CA des Pays de Lérins (200039915)	CA
06	CA du Pays de Grasse (200039857)	CA
06	Métropole Nice Côte d'Azur (200030195)	Métropole

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES (220600019)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Organisation des transports urbains</p> <p><i>Le syndicat a pour objet la coordination multimodale des déplacements par transport public dans les Alpes-Maritimes. ses compétences obligatoires concernent: - la coordination des services de transport organisés par ses membres; - la mise en place et la gestion du système d'information multimodale concernant les services de transport public desservant les Alpes-Maritimes; - la mise en place et gestion du système de tarification et de billetterie multimodale; En outre, le syndicat pourra, en lieu et place des Autorités Organisatrices associées au sein du syndicat qui l'auront décidé, assurer selon des modalités qui seront définies d'un commun accord : - d'une part l'organisation de services publics réguliers, y compris de navettes maritimes, ou de services à la demande, - d'autre part, la réalisation et la gestion d'équipements et d'infrastructures de transport.</i></p>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
06	Syndicat Mixte des Collectivités territoriales informatisées des Alpes Méditerranée [ SICTIAM ] (250601879)	SM ouvert	2 082 513

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)